BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 852

## 67 – BAS-RHIN

## GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

## Ventes et cessions

339 623 860 RCS Strasbourg.
**ROEDERER.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Sigle :* GROUPE ROEDERER.
*Capital :* 7000000.00 EUR.
*Adresse :* 2, Rue Bartisch, 67100 Strasbourg.
*Oppositions :* Art. L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* DRABER-NEFF ASSURANCES Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros Siège social : 9 Rue de La Haye Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM 568 500 755 RCS STRASBOURG ET ROEDERER Société par actions simplifiée au capital de 7 000 000 euros Siège social : 2 rue Bartisch 67100 STRASBOURG 339 623 860 RCS STRASBOURG AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STRASBOURG du 12 octobre 2022, la société DRABER-NEFF ASSURANCES, société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège social est 9 rue de La Haye - Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG sous le numéro 568 500 755, et la société ROEDERER, société par actions simplifiée au capital de 7 000 000 euros, dont le siège social est 2 rue Bartisch 67100 STRASBOURG, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG sous le numéro 339 623 860, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société DRABER-NEFF ASSURANCES par la société ROEDERER. La société DRABER-NEFF ASSURANCES ferait apport à la société ROEDERER de la totalité de son actif, soit 13 634 677 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 4 602 327 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 9 032 350 euros. La société ROEDERER détenant la totalité des 2 500 actions composant le capital social de la société DRABER-NEFF ASSURANCES, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de DRABER-NEFF ASSURANCES détenues par ROEDERER un mali de fusion de 3 358 035 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société DRABER-NEFF ASSURANCES depuis le 1er janvier 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises

en charge par la société ROEDERER. La fusion sera réalisée à l'issue du délai d'opposition des créanciers. La société DRABER-NEFF ASSURANCES sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG au nom des deux sociétés le 14 octobre 2022. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis.

